

## Associations Syndrome Kabuki et Williams France :

L'Association Syndrome Kabuki a pour objectif de créer un réseau de parents et de professionnels concernés par le syndrome, de faire connaître le syndrome au corps médical et au grand public, et de récolter des fonds pour financer le programme de recherche et aider les familles.

L'association Williams France a pour objectif de communiquer sur le Syndrome Williams et Beuren, d'agir pour la reconnaissance du handicap et des personnes handicapées, de favoriser l'intégration des enfants puis des adultes en situation de handicap et d'encourager la recherche sur le syndrome de Williams et Beuren.

**Et si vous ne pouvez participer à la balade du 22 mai, vous pouvez toujours :**

» **adresser un chèque aux associations :**

libellé à l'ordre de l'**Association Syndrome Kabuki**, par courrier à :  
Mme Aurélie DUSSERT 10 bis rue du travail 38230 Pont de Cheruy

ou

libellé à l'ordre de l'**Association WILLIAMS FRANCE**, par courrier au :  
481 Route de la Forge - Boisinges - 74250 VIUZ EN SALLAZ

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, un don de 50 € vous revient en réalité à 17€.

**La Fondation Groupama soutient la lutte contre les maladies rares**  
aux côtés des associations de patients, du corps médical,  
de la recherche et des pouvoirs publics.

**Ses actions :**

- accompagner les associations
- sensibiliser et informer sur les maladies rares
- soutenir la recherche et l'innovation



Toutes les informations sur le site [www.fondation-groupama.com](http://www.fondation-groupama.com)